



Groupe de travail « Expertise et maîtrise professionnelle »

Séance du 22 avril 2026

Déclaration préalable

Chères et chers collègues,

Pour l'UNSA, nous tenons tout d'abord à exprimer notre satisfaction face à la reprise de nos discussions sur ce thème. Au-delà d'une relance qui aurait pu n'être que formelle, nous saluons la proposition de prise en compte de la maîtrise professionnelle. Elle nous paraît constituer une piste concrète d'élargissement de la réflexion et nous rend plus optimistes sur l'issue de nos travaux. En outre, les éléments fournis plusieurs jours avant la réunion nous permettent d'aborder ces temps de travail préparés et aptes à apporter nos contributions à la réflexion.

Sur le fond, l'enjeu majeur de nos travaux d'aujourd'hui sera évidemment le contenu concret des critères. Une partie de notre désaccord de 2024 découlait en effet de nos divergences sur la définition de la technicité mais aussi sur ce qui est le plus important pour le fonctionnement de la Collectivité. En particulier, nous l'avons déjà partagé, certaines missions et compétences sont particulièrement mal reconnues : celles qui tiennent à la capacité à fédérer, à développer la solidarité dans le travail et à travailler en transversalité. Nous insisterons notamment sur cette reconnaissance indispensable au cours de nos discussions.

Au-delà du travail sur la thématique qui nous réunit aujourd'hui, nous souhaitons attirer l'attention des représentant-es de la Collectivité sur la question l'évaluation, qui sera forcément un rouage majeur de la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions. Nous avons l'occasion de lire en ce moment de nombreux comptes-rendus d'entretiens d'évaluation et force est de constater qu'ils sont très hétérogènes. Les entretiens promotionnels l'illustrent particulièrement bien : parfois les collègues reçoivent un avis favorable vaguement motivé, parfois il est évident que l'évaluateur ou l'évaluatrice connaît le décret portant statut particulier du cadre d'emploi ou du grade visés et argumente de manière construite et structurée pour démontrer que l'évaluée dispose des aptitudes attendues.

Nous n'avons pas de baguette magique qui permettrait d'homogénéiser l'ensemble des évaluations, mais nous souhaitons que la question de la mise en œuvre soit incluse dans la réflexion car il serait dommage, si nous arrivions à nous entendre sur une nouvelle voie de reconnaissance des progressions professionnelles, que sa concrétisation amène de nouvelles crispations du fait des biais prévisibles.

Merci.